



RÉSULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 26
Voix pour : 26
Voix contre : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 15 novembre 2022

Délibération
n° CA 2022- 127

**relative aux tarifs des formations préparant aux examens comptables supérieurs - DSCG -
proposés par l'École de Management au titre de l'année universitaire 2023-2024**

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles D 714-62,
Vu l'avis du conseil de l'École de Management dans sa séance du 7 octobre 2022,

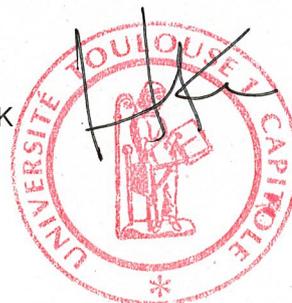
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Les tarifs des formations préparant aux examens comptables supérieurs - DSCG - proposés par l'École de Management au titre de l'année universitaire 2023-2024, annexés à la présente délibération, sont adoptés.

Le Président du conseil d'administration,

Hugues KENFACK



Conseil d'administration - Séance du 15/11/2022

Délibération n°CA 2022 - 127

Annexe

Tarifs des formations préparant aux examens comptables supérieurs - DSCG -
proposés par l'École de Management au titre de l'année universitaire 2023-2024

PRÉPARATION AUX EXAMENS COMPTABLES SUPÉRIEURS

Tarifs 2023/2024

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) - 1ère année

Etudiants non boursiers

1000 € (hors droits d'inscription)

Etudiants boursiers

500 €

**Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) - 2ème année et
DU Diplôme Universitaire Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DUSCG)**

Etudiants non boursiers

1000 € (hors droits d'inscription)

Etudiants boursiers

500 €